



Excédents de lisier pour les éleveurs de la cuma Mené Energie, déchets et coproduits à traiter pour les industries agroalimentaires et la collectivité, bref, des problèmes environnementaux similaires et voisins, gérés demain par une même unité de traitement de la matière organique : **Géotexia Mené**, implantée dans le territoire du Centre Bretagne, en Côtes-d'Armor.

EN FRANCE, LA PREMIERE UNITE DU GENRE

GEOTEXIA : l'affaire d'un territoire

Le premier coup de pioche sera donné en mai 2008. La mise en service est prévue pour la fin de l'année 2009. Le projet lui – construire une unité collective de traitement de la matière organique – a pris forme il y a déjà plusieurs années, au début de ce nouveau millénaire... "Avec l'association Mir (Mené Initiatives Rurales), qui regroupe des habitants du Mené, nous étions mobilisés sur les questions environnementales et notamment les problèmes de qualité de l'eau," se souvient un adhérent de la **Cuma** (Coopérative d'utilisation du Matériel Agricole) **Mené Energie**. MIR multiplie alors les visites et voyages d'études. A chaque fois l'association invite des élus et techniciens, des agriculteurs et artisans, s'entoure d'experts de l'Ademe et d'industriels. "C'est au fur et à mesure de ces déplacements, de ces rencontres, que nous avons pris conscience de la complémentarité de certains de nos problèmes et de tout l'intérêt de bâtir un projet commun autour de la méthanisation".

Géotexia Mené, née de cette réflexion, est un projet pour le territoire. Nous répondons aux problèmes d'excédents d'agriculteurs, de gestions des déchets d'industries locales et de la collectivité, nous contribuons au développement des énergies renouvelables."

Accepter les différences

Un projet commun de territoire certes, mais des objectifs propres et des traditions différentes. Géotexia Mené implique la collaboration d'acteurs locaux qui n'ont pas nécessairement pour habitude de travailler ensemble, ni les mêmes façons de travailler : des industries agroalimentaires locales, des agriculteurs regroupés en cuma, des élus. Ces derniers ayant à gérer tant la gestion des déchets que le développement durable du territoire. Autre partenaire atypique pour les agriculteurs : **le groupe Idex**, industriel spécialiste du traitement des déchets et de la gestion des équipements de production d'énergie. Quant aux façons de travailler différentes, un seul exemple clé : les processus de décision. Dans une cuma, au sein d'un conseil d'élus ou dans une entreprise, ces processus répondent à des règles différentes. Pour parvenir au projet commun, tous ces acteurs ont dû apprendre à accepter ces différences, à se faire confiance. "Le fait d'être en cuma," tient à souligner Dominique Rocaboy, Président de la cuma Mené Energie, "de faire partie d'un réseau reconnu, nous a donné de la crédibilité aux yeux de nos partenaires, des institutionnels et des financeurs.

Le pacte d'actionnaires, avec l'entrée au capital de **la Caisse des dépôts et consignations**, qui intervient au titre de ses missions de développement du territoire, va être signé prochainement.



Séances de travail entre les associés (© Brigitte Gaborit).

Le développement de projet

Outre l'ingénierie technique du projet, les étapes de développement intègrent les procédures administratives : dossier ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) sous le régime de l'autorisation et demande de permis de construire. Lors de la première phase de développement (2004-2006), la procédure légale va jusqu'au bout (autorisation d'exploiter et permis de construire accordés). Les associations de défense de l'environnement (Eaux et Rivières de Bretagne par exemple) sont favorables au projet. Cependant une association locale de riverains s'oppose au projet et attaque l'autorisation d'exploiter au tribunal administratif. Les délais d'instruction ont finalement rendu l'autorisation caduque, sans jugement sur le fond du dossier. Le développement du projet se poursuit et Géotexia redépose une demande d'autorisation début 2008.

Reste à édifier l'unité collective de traitement par méthanisation de la matière organique. En France, la première du genre.



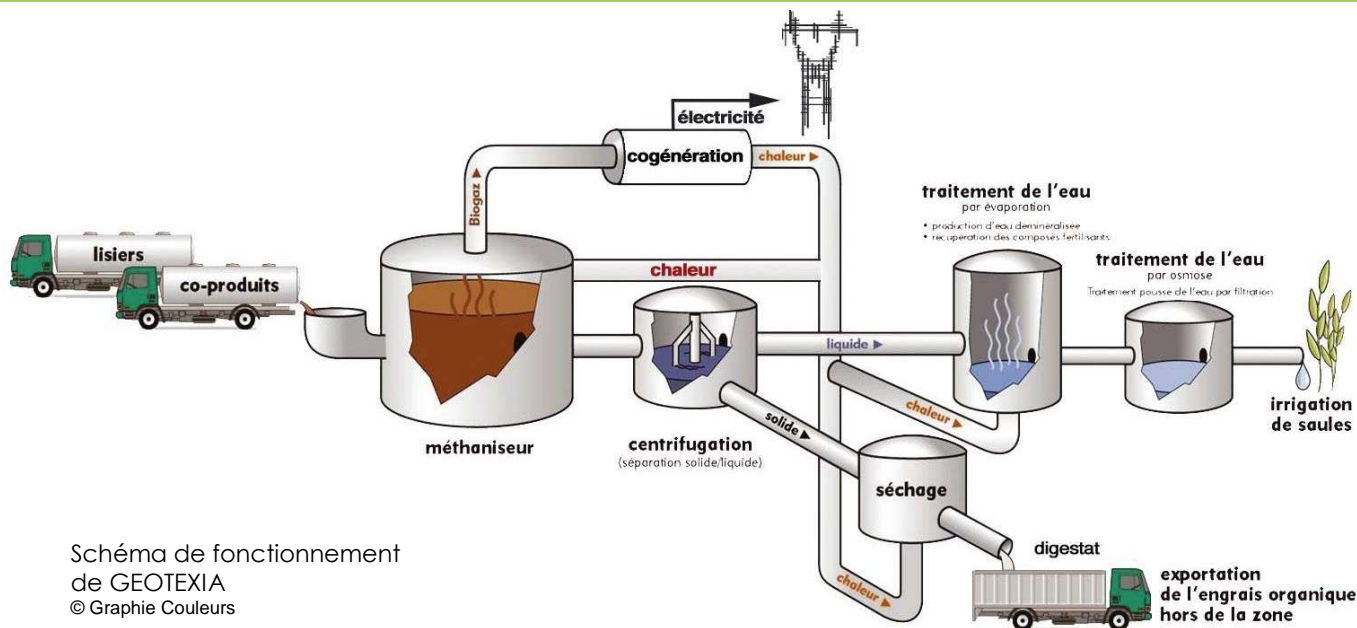


Schéma de fonctionnement de GEOTEXIA
© Graphie Couleurs

Techniquement novateur

Géotexia Mené traitera par méthanisation 35 000 t de lisiers agricoles et 40 000 t de coproduits issus d'entreprises agroalimentaires locales (abattoirs,...). La méthanisation permet de produire du biogaz (méthane). Ce biogaz alimentera un moteur de 1,3 MW électrique. L'électricité produite sera vendue à EDF. La chaleur du moteur servira à maintenir le méthaniseur à 38°C, sécher la matière organique pour en faire un engrais solide homologable et commercialisable (4000t par an) et un engrais liquide (6000t par an). L'autre sortie, l'eau traitée (50 000 m³/an), dont la teneur en nitrates sera inférieure à 10 mg/l, irriguera 14 hectares de cultures énergétiques pérennes, principalement des Taillis à très courte rotation (TTCR) de saule au caractère épuratoire reconnu, et servant également à l'alimentation des chaufferies bois industrielles.

Les principaux acteurs

Géotexia Mené est une société anonyme. Les capitaux propres (10 % des investissements) seront détenus à

32 % par le groupe IDEX, 34 % par la cuma, 34 % par la Caisse des dépôts et consignations.

La cuma Mené Energie (32 éleveurs), épaulée par Aile (Association d'Initiatives Locales pour l'Energie et l'Environnement) et l'Ademe, a su convaincre des industries agroalimentaires de traiter ensemble leurs effluents (lisiers, déchets et coproduits). IDEX Environnement assurera l'exploitation de l'usine. Localement, l'association Mir a accompagné la réflexion en organisant une réunion d'explication grand public. Les élus de la communauté de communes du Mené soutiennent le projet depuis le départ. Aujourd'hui leur soutien est également financier. Géotexia a confié la maîtrise d'œuvre process à Proserpol et l'assistance à maîtrise d'ouvrage à la Semaeb (Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement et l'Équipement de la Bretagne).

Les chiffres

14 M€ sont nécessaires à la réalisation de l'usine. L'Ademe, l'Agence de l'eau et le Feder subventionnent le

projet à hauteur de 29 % des investissements. Le reste sera financé par l'emprunt (Crédit agricole, Crédit Mutuel de Bretagne, OSEO et le Crédit Coopératif). Le Conseil Régional de Bretagne et le Conseil Général des Côtes d'Armor apportent une garantie bancaire à hauteur de 1 M€ chacune. La communauté de communes du Mené a acheté le terrain sur lequel sera implantée l'usine (13 ha). Le chiffre d'affaires escompté est de 4 M€. L'entreprise emploiera plusieurs personnes.

Les résultats attendus

Pour les éleveurs et les industriels l'objectif est de se mettre aux normes grâce à des procédés techniques qui contribueront au respect de l'environnement : préservation de la qualité de l'eau, utilisation d'énergies propres et renouvelables (méthanisation, chauffage au bois). Ce projet cadre parfaitement avec celui des élus de la communauté de communes du Mené, labellisée 'pôle d'excellence rurale' : assurer le développement du territoire sur des projets favorisant le respect de l'environnement.

Contacts : <http://www.geotexia.com> – Rubrique contacts

Les financeurs



Les opérateurs

